



LA SECHERIE

de l'habitation *la Joséphine* à TRILLET



SOMMAIRE

Introduction

1. LES PROPRIÉTAIRES Page 1

- 1-1 Trillet et l'habitation *la Joséphine*
- 1-2 La généalogie de Jean TRILLET

2. LES CULTURES Page 2

3. LES VESTIGES ACTUELS Page 4

- 3-1 La sécherie
- 3-2 Les autres bâtiments
- 3-3 Les puits
- 3-4 Les éléments mobiliers
- 3-5 L'aménagement d'une cascade
- 3-6 Les arbres remarquables

Conclusion Page 7

ANNEXES Page 8

Introduction

Lors de recherches aux archives départementales de Guyane à Cayenne en 2013, j'ai trouvé sur un terrier¹ de 1871 le dessin d'une parcelle de terrain située sur les bords de la rivière Mahury et traversée par la route de Stoupan à Cayenne désignée comme appartenant à Trillet. Auparavant, en 2010, j'avais découvert dans ce secteur, les soubassements en pierre de plusieurs bâtiments² enfouis sous le couvert de la végétation.

Des recherches supplémentaires aux archives et sur le terrain ont permis de désigner les vestiges archéologiques découverts comme étant ceux de l'habitation *la Joséphine* à Trillet. Les deux courtes reconnaissances effectuées par la suite sur le site ont permis d'établir un premier croquis de cette habitation. Sans aucun doute des éléments architecturaux n'ont pas été aperçus, néanmoins, un premier rapport s'imposait afin de décrire un bâtiment unique et remarquable : la sécherie.

1. LES PROPRIÉTAIRES DE L'HABITATION

1-1 Trillet et l'habitation *la Joséphine*

Dans le recensement des habitations du tour de l'île de 1818³, l'habitation *la Joséphine* appartient à Jean TRILLET et comprend 48 esclaves.

En 1832, Siredey dans son recensement des habitations de Guyane indique une habitation à Jean TRILLET avec 90 esclaves. Celle-ci est comprise entre les propriétés de Victorine Garus et des héritiers Ste Marie.

En 1835, dans une annonce parue le 11 novembre dans la feuille de la Guyane, *Trillet père et fils font élection de domicile sur la Joséphine*

En 1854, une nouvelle annonce paraît dans la feuille de la Guyane de février cite le nom de Trillet

« Mr Jean Trillet, propriétaire de l'habitation la Joséphine a l'honneur d'informer Messieurs les ouvriers menuisiers et ébénistes qu'il a au quartier du Tour de l'île , rivière de Mahury, une maison propre à loger une famille avec des outils de menuiserie et cinq établis.

Un grand hangar avec une petite maison y attendant, situé au bord de l'eau, propre à la construction des embarcations,

Et une forge [...] »

Jean Trillet est donc toujours propriétaire de l'habitation *la Joséphine* à cette date.

1 AD Guyane , 6 Fi41, 1871

2 DAC, SA, fiche de site de l'habitation « Stoupan » de 2010

3 AD Guyane, X93

En 1861, il est fait mention d'Antoine Trillet, marié avec Marie Joséphine Amélie Delmosé, fils de Jean Trillet marié avec Madeleine Réveillot, lors de la vente⁴ d'une parcelle de terrain de quatre hectares détachée de l'habitation *l'Inde Orientale*. Ce terrain provient du partage des biens dépendant de la communauté qui existait entre Mr Trillet, son père et Madame Reveillot sa mère, le dit partage fait par acte passé devant Me Voisin et son collègue, notaires à Cayenne le quatorze mai 1851.

A cette date, l'ancienne habitation *la Joséphine* a du faire l'objet d'un partage entre les différents enfants. De celui ci, sans doute, l'habitation *l'Inde Orientale* est créée.

Un dernier document retrouvé est le terrier de 1871 cité précédemment sur lequel figurent le nom de Trillet et les bâtiments de l'habitation.

1-2 La généalogie de Jean TRILLET

Au stade des recherches actuelles, un simple début de généalogie peut être proposé et de nombreuses questions sont donc en attente de réponses comme la date de son arrivée en Guyane, la date d'achat de son habitation, les modalités du partage effectué en 1851, etc...

Jean François TRILLET & Marie Renée Martineau

- Jean Trillet (13/6/1780-22/7/1861) & 1810 Magdelaine Reveillot (1792-13/01/1849)
 - Marie Elisabeth Trillet
 - Antoine Trillet 1813 & 1851 Marie Joséphine Amélie Delmosé
 - Anne Marie Magdelaine Trillet
 - Thérèse Magdelaine Trillet (1824-1883) & 1841 Jean Baptiste André LANNE (1816-1857) puis & 1859 Jean Irénée BORDES (1813-1883)
 - Jean Antoine Trillet (16/10/1834 - ?)

Il est né le 13 juin 1780 à Mauzé (Deux Sèvres). Devenu maître menuisier, il se marie le 21 janvier 1810 à Cayenne et meurt⁵ à l'âge de 80 ans sur son canot en descendant le Mahury pour se rendre à Cayenne.

2. LES CULTURES

L'inventaire de 1818 décrit précisément les plantations existantes et les surfaces cultivées. On trouve ainsi pour les terres :

- 300 carrés⁶ de terres arpentées de toute nature dont 200 en plaine et 100 en morne
- 250 sont en bois debout et 50 sont cultivées dont

4 AD Guyane -2E 1 / 38 1er semestre 1861 notaire ST Michel DUNEZAT, folio n°78 du 7 mars 1861

5 AD Guyane, 9E4 / 319, acte 207 du 22 juillet 1861

6 C'est l'équivalent d'un hectare

- 1 carré de canelliers avec 2000 pieds
- 0,25 carré de muscadiers avec 80 pieds
- 8 carrés de géofliers avec 1625 pieds
- 6 carrés de manioc
- 5 carrés de bananiers

8 pieds de cacaoyers et 30 pieds de cannes

Trillet se consacre donc essentiellement à la production d'épices mais il n'est pas seulement un cultivateur. En effet, en 1826, il invente et construit un moulin à rocou. Une annonce parue le 18 février 1826 dans la feuille de la Guyane nous fournit des précisions sur son activité.

« Avis,

Monsieur Trillet, habitant propriétaire, a l'honneur de prévenir MM. Les habitants roucouyers, qu'il vient d'exécuter un Moulin à Roucou, sur son habitation, « la Joséphine », rivière de Mahury, avec lequel on peut manipuler de 1000 à 2000 livres de roucou par jour [...] Agissant ici plus comme mécanicien que comme cultivateur, il offre ses services à ceux de MM. les habitants qui désireraient avoir un pareil moulin avec tout ce qui y est relatif. Le prix de l'installation complète sera de de dix mille mille francs. Il fournira tout excepté le bâtiment, les massifs pour recevoir le moulin, les citernes et les chaudières : il montera ces dernières. Il vient de découvrir un mastic pour les citernes qui est imperméable et indissoluble à l'eau bouillante. »

Cette annonce nous informe également qu'il achète des graines de rocou aux autres habitants pour les écraser avec son moulin.

« Il prévient en outre MM. les habitants-roucouyers qu'il achète les graines de roucou et qu'il les paye 24 livres pour le roucou manipulé par baril ou 22 livres par quintal ou bien la valeur en espèces. »

En 1832, dans l'inventaire de Siredey, il est noté pour cette habitation la culture du girofle. La production des épices continue donc et s'ajoute comme nous le précise une annonce parue en 1843⁷, la production de plants de café. Trillet est devenu alors un important pépiniériste au vu des quantités de plants qu'il produit.

« M. Jean TRILLET, habitant propriétaire au Tour de l'Ile a l'honneur de prévenir MM. les habitants qu'au commencement des pluies prochaines, il pourra disposer de vingt cinq à trente mille plants de CANNELLIERS bons à transplanter.

Il les vendra à raison de 40 cent. pièce lorsqu'on en prendra plus de 500 pieds, 50 cent. de 500 à 100 pieds et 60 cent. au-dessous.

Les livraisons se feront sur son habitation la Joséphine, située rivière de Mahury. Ceux qui voudront lesdits plants en crouqueroux ou paniers, préviendront deux à trois mois d'avance et payeront 1 fr20 c le pied. Dans cet état, ils seront propre à être transportés hors de la colonie.

Il pourra aussi disposer de quatre à cinq mille plants de CAFE NAIN-LE-ROI dit MOKA, à 1 fr le pied en mottes, et 1 fr. 60 c en crouqueroux ou paniers. »

La culture des girofliers, des caféiers et des canneliers se maintient après la fin de l'esclavage. Il embauche des Madériens que le gouvernement a fait introduire et Trillet est amené comme d'autres propriétaires à donner son avis⁸ sur le travail de ces nouveaux immigrants.

« Leur occupation était de sarcler ou sabrer les herbes dans les girofliers et caféiers. [...]J'offre pour cet essay de donner de 4 à 5 milles pieds de girofliers en grand rapport, 3000 pieds de café d'abbisinie et 15 à 20 mille pieds de canneliers tous bons à récolter en ce moment à titre de colonage partiaire à moitié; me chargent de fournir les choses nécessaires pour la sécherie.»

En 1850, ces plantations d'arbres à épices et de caféiers sont toujours importantes et il emploie 32 individus [Madériens] de tout âge et sexe. Trillet nous parle dans sa lettre précédente d'une sécherie sur son habitation sans plus de précision sur sa nature. Est elle utilisée pour sécher les clous de girofle, l'écorce du cannelier ou les grains de café? Les documents trouvés pour l'instant ne nous fournissent pas ces précisions.

L'expérience du travail avec des ouvriers Madériens ne sera pas renouvelée en Guyane et par la suite, une immigration de travailleurs Africains et Indiens existera.

Trillet continue t il son activité ? Son fils reprend t il l'exploitation ? Nous n'avons pour le moment pas de réponse à ces questions mais néanmoins, onze années après, en 1861, son fils Antoine morcelle le terrain qu'il a acquis en 1851 lors du partage de cette habitation en vendant une parcelle de terres à Hipos.

3. LES VESTIGES RETROUVES

Parmi les bâtiments, la nature de l'un d'entre eux nous est connu par l'évocation qu'en a fait Trillet dans sa lettre à l'ordonnateur, c'est la sécherie. Ce bâtiment à vocation industrielle est le plus important de tous par ses dimensions importantes.

3-1 La sécherie

A une dizaine de mètres d'une zone basse inondable située en bordure d'une petite crique qui se jette dans la rivière Mahury se trouve, sur une petite hauteur la sécherie. Celle ci est construite dans la pente du terrain sur une longueur de 20,50 mètres et une largeur de 17 mètres soit une surface d'environ 350 m².

Trois ensembles constituent ce bâtiment :

- une surface plane délimitée sur trois côtés par des murs de pierres aux dimensions de 8,50 m x 20,50 m

⁸ AD Guyane, X 222, lettre du 18 octobre 1850 de Trillet à l'ordonnateur au sujet du travail des Madériens

- une autre petite surface plane délimitée sur quatre côtés par des murs de pierres aux dimensions de 2,50 m x 20,50 m
- une partie centrale abaissée par rapport aux deux autres d'une hauteur d'environ 1 mètre aux dimensions de 6 x 20,50 m.

De nombreux carreaux en terre cuite jonchent le sol de cette partie médiane du bâtiment. Sa partie avant (côté rivière) se situe au niveau du sol et sa partie arrière débouche au niveau d'une excavation dans la terre d'une profondeur de 1 mètre. A cet endroit, deux entrées de fours espacées de 1,90 mètres existent. On distingue, à l'intérieur de ceux ci, un ensemble de barres métalliques au sol. En éclairant, avec une lampe, on aperçoit un espace évidé d'où part un conduit en briques. En revenant, au niveau du sol, on a, à l'opposé d'un four, une colonne métallique creuse surmontée d'un petit tablier métallique de forme carrée. Cet élément d'une hauteur d'un mètre se situe dans le prolongement du four et sur le côté droit de cet espace central. Sur le côté gauche, au même niveau, un trou entouré de briques semble désigner l'emplacement d'une ancienne structure identique à la précédente.

Nous aurions ainsi un sol carrelé chauffé par deux conduits dans lesquels passait de l'air chaud. L'espace situé à l'arrière de l'entrée du four servait à brûler le bois, les barres métalliques étaient celles d'un cendrier utilisé pour récupérer les cendres et la colonne métallique devait faire office de cheminée.

Que faisait on sécher ici dans cet espace d'environ 120 m² ? Au stade actuel de nos recherches, aucune réponse ne peut encore être formulée.

3-2 Les autres bâtiments

En progressant vers l'intérieur des terres, on trouve à 7,50 mètres de la sécherie les soubassements en pierres d'un bâtiment rectangulaire aux dimensions suivantes: 16,50 m x 10 m. A 7 mètres de celui ci, on a un autre bâtiment rectangulaire avec des soubassements en pierres aux dimensions suivantes: 16 m x 6 m. Puis, nous trouvons un four à manioc avec sa platine circulaire métallique partiellement détruit. En continuant toujours notre progression, nous arrivons à un bâtiment qui pourrait être la maison d'habitation, ses dimensions sont : 10m x 6 m.

A cent mètres de là, dans une zone voisine, au niveau d'un possible ancien canal, situé au début des terres inondables un second ensemble immobilier est découvert. Une reconnaissance visuelle rapide a permis de distinguer un passage empierré, les structures en pierres des soubassements d'un bâtiment ainsi qu'un amoncellement de pierres près du puits. Cela pourrait être le lieu indiqué par Trillet dans son annonce de 1854 : « *Un grand hangar avec une petite maison y attendant, situé au bord de l'eau, propre à la construction des embarcations, Et une forge* »

3-3 Les puits

Ils sont au nombre de deux, construits de manière identique. Le premier (n°1) se situe à une quinzaine de mètres en arrière de la sécherie et l'autre (n°2) se trouve près du deuxième ensemble immobilier. Les puits ont un diamètre de 2,50 mètres, la profondeur est d'environ 2 mètres avec un empiècement sur une hauteur d'un mètre. Une margelle circulaire en blocs de pierres taillées existe dans la partie supérieure. Elle repose sur une maçonnerie de briques d'une trentaine de centimètres de hauteur.

3-4 Les éléments mobiliers

- La meule

A environ deux mètres du bâtiment situé après la sécherie, un élément circulaire d'un diamètre d'environ cinquante centimètres pour une épaisseur de dix centimètres percé d'un trou en son centre est posé au sol. La nature de la roche semble être du calcaire. On aurait donc là une ancienne meule.

- Les roues métalliques

Entre la sécherie et le premier bâtiment, une première roue métallique repose sur le tronc d'un arbre tandis qu'une seconde gît au sol. Elles possèdent huit rayons et étaient entraînées par des courroies. Trillet avait construit un moulin à rocou mû sans doute par la force animale et nous sommes peut être sur le lieu de son ancien emplacement.

Une autre roue à gorge montée sur un axe métallique repose à côté du puits numéro 2.

- La cuve et la citerne

Une cuve parallélépipédique ouverte se trouve au niveau des roues au contact de la sécherie. Ses dimensions sont de : 3x1,3x0,80 m. Elle servait peut être au trempage des graines de rocou dans de l'eau. On trouve également, à une dizaine de mètres de là, une petite citerne cylindrique, en métal et fermée dont l'usage nous reste encore inconnu.

- Les autres éléments métalliques

On trouve au niveau du mur de la face avant de la sécherie diverses pièces métalliques comme des axes et des éléments de roues.

Près du puits n°2, un trépied d'une hauteur d'un mètre cinquante en parfait état est posé au sol.

Un peu plus loin, à une centaine de mètres au nord des bâtiments, j'avais en 2010 découvert une chaudière à rocou d'un diamètre de 1,80 mètre (photo en annexe).

3-5 L'aménagement d'une cascade

A l'ouest des bâtiments, à une cinquantaine de mètres, le terrain monte et rencontre une petite ravine creusée par l'eau. Un assemblage de pierres semble y avoir canalisé un petit cours d'eau. Au mois de décembre, lors des reconnaissances de l'habitation, aucune eau ne coulait à cet endroit.

3-6 Les arbres remarquables

L'espace parcouru lors des explorations s'est limité à une petite portion de terrain aux alentours des bâtiments alors que la surface de l'habitation mesure environ 1,12 km² (1600 m x 700 m). On a dénombré 5 toucas ou noyers du Brésil et 2 caïmites à proximité des bâtiments d'un âge que l'on peut estimer à 200 ans comme celui de l'habitation.

Des caféiers ont été trouvés près de la route de Stoupan, sont-ils les descendants des anciennes plantations? Quant aux canneliers, on peut espérer retrouver ces arbres car ils se multiplient très facilement. Ne trouve-t-on pas en Guyane encore des canneliers dans certaines propriétés! Pour les girofliers, il est utopique d'en découvrir car ce sont des arbres très fragiles sujets au gui et aux fourmis.

Conclusion

Cette habitation à épices du dix-neuvième siècle possède un bâtiment exceptionnel avec sa sécherie. Ce n'est pas un simple séchoir avec seulement des tiroirs coulissants pour sécher le girofle comme sur l'habitation *Grand-Marée* ou *la Gabrielle* mais un bâtiment beaucoup plus complexe à la destination encore inconnue. Dans un état de bonne conservation, il subit néanmoins l'agression des végétaux qui menace à court terme ses structures. Ce bâtiment, pour l'instant unique en Guyane, mérite une attention particulière à l'image des anciens bâtiments industriels comme les sucreries ou les moulins à vent, il fait partie de notre patrimoine historique. A ce titre, des recherches archivistiques supplémentaires doivent être menées pour en comprendre son utilité et des travaux de nettoyage doivent être entrepris afin de le sauvegarder. N'oublions pas aussi les remarquables arbres bicentennaires que l'on trouve sur cette habitation qui doivent, eux aussi faire l'objet d'une protection.

ANNEXES

- Terrier de 1871 et carte IGN page 9
- Transcription de l'inventaire de 1818 page 10
- Plans des bâtiments page 11 et 12
- Photos page 13 à 16



Représentation du terrain à Trillet sur le terrier daté de 1871.



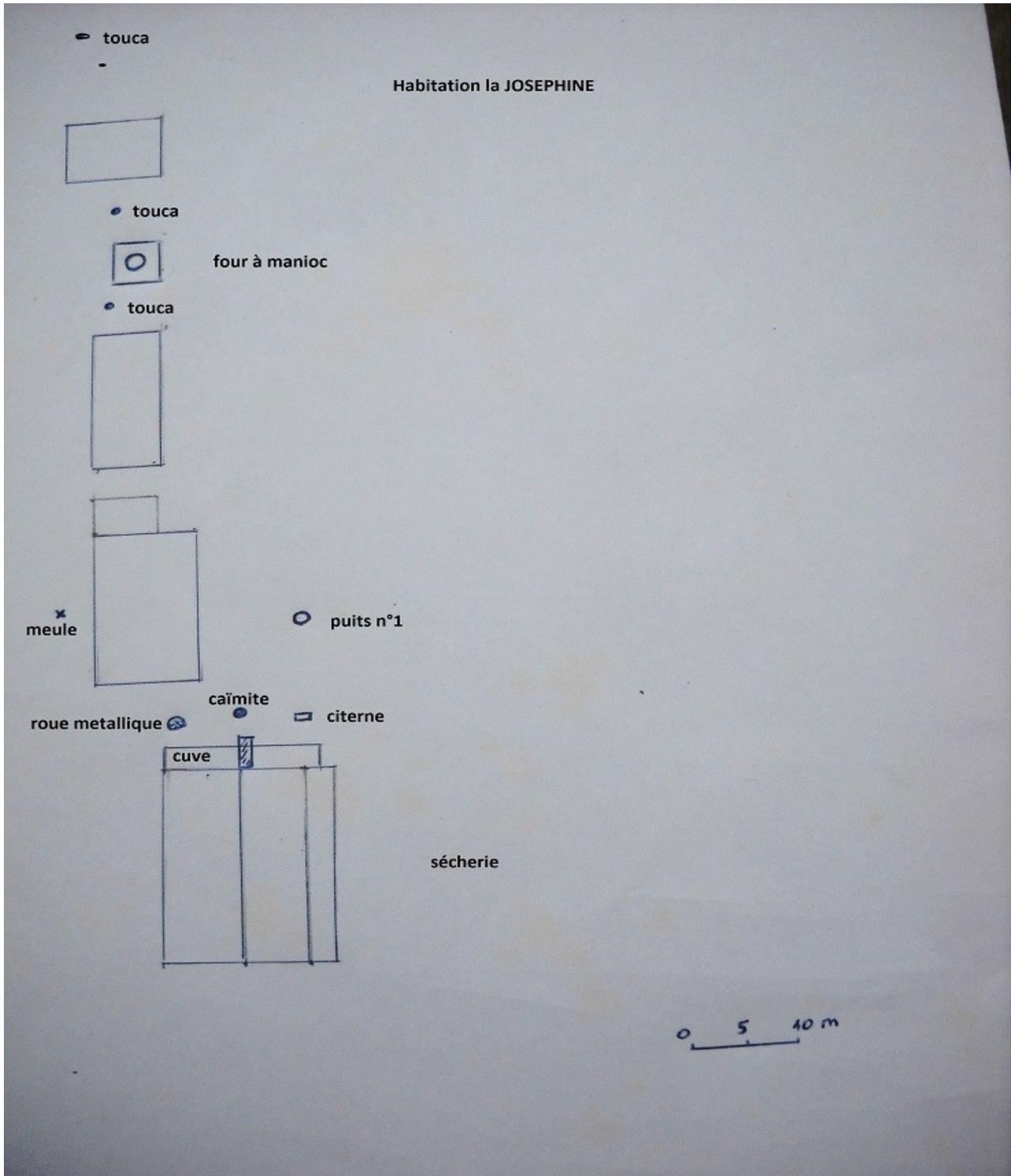
Localisation de l'habitation *la Joséphine*

STATISTIQUES DE 1818

canton	tour de l'île
habitation	La Joséphine
propriétaire	

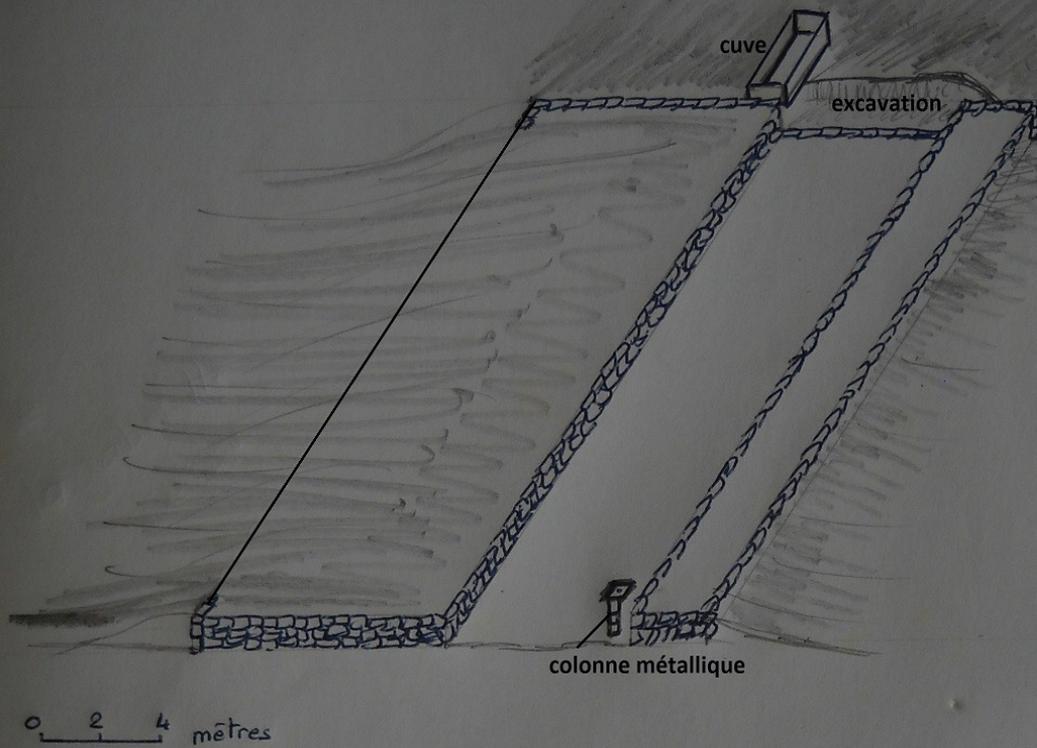
la rivière de	la crique	le morne, appelé
Mahury		

hommes blancs	femmes blanches	veufs blancs	veuves blanches	garçons blancs au dessous de 14 ans	filles blanches au dessous de 14 ans	régisseurs ou économes blancs	rafineurs blancs
un	une			un	deux		
chirurgien	ouvriers blancs	domestiques blancs	sexagénaires blanc	naissance de blancs	mort des blancs	hommes de couleur libres	femmes de couleur libres
veufs de couleur libres	veuves de couleur libres	garçons de couleur libres	filles de couleur libres	domestiques de couleur libres	économes de couleur libres	sexagénaires de couleur libres	mort des gens de couleur libres
naissances des gens de couleur libres	hommes esclaves	femmes esclaves	garçons esclaves au dessous de 14 ans	filles esclaves au dessous de 14 ans	sexagénaires esclaves	infirmes esclaves	naissances des esclaves
	17	17	4	7	2	8	
mort des esclaves	fusils / pistolets	poudre de guerre / balles	épées ou sabres	quarrés de terre arpentées de toute nature	quarrés de terre en plaine	quarrés de terre en mornes	quarrés de terre en savannes
	3	½		300 environ	200	100	
quarrés de terre en bois de bout	quarrés de terres cultivées	quarrés de terre de coton	quarrés de terre en caféyers	quarrés de terre de cacaoyers	quarrés de terre de cannes	quarrés de terre de rocou	quarrés de terre de girofliers
250	50						8
quarrés de terre de canelliers	quarrés de terre de muscadiers	quarrés de terre de poivriers	quarrés de terre de manioc	quarrés de terre de bananiers	quarrés de terre de rizière		
1	¼		6	5			
sucreries en blanc	sucreries en brut	cotonneries avec moulins	cafeteries avec moulins	cacaoteries	pieds de gérofliers	pieds de cacaoyers	pieds de cannes
					1625	8	30
pieds de rocou	pieds de café	pieds de muscadiers	pieds de canelliers			guildeverie	four à chaux
		80	2000				
poteries et tuileries	briqueteries	moulins à eau	moulins à vent	moulins à vapeur/ bêtes	cabrouets à mulets / bœufs	chevaux et cavalles	poulains et pouliches
bourriquets et ânes	mulets	bœufs et vaches	gazelles et bouvards	moutons et cabrits	cochons	bateaux et canots	nombre de feux de propriétaires
						2	1

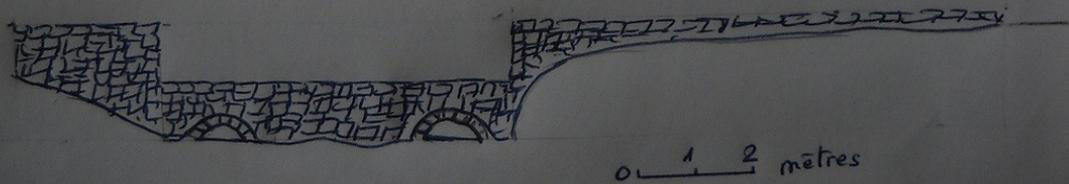


Croquis d'une partie des bâtiments côté sécherie

perspective de la sécherie



face arrière de la sécherie avec l'entrée des fours



Perspective et vue arrière de la sécherie



Illustration 1: Vue extérieure d'un des deux fours



Illustration 2: Vue intérieure du four avec le départ du conduit de chauffe et les barres métalliques du cendrier



Illustration 3: Vue d'ensemble de la partie arrière de la sécherie avec l'excavation dans laquelle se trouvent les deux fours



Illustration 4: Roue métallique à gorge avec son axe



Illustration 5: Roue métallique posée sur le tronc du caïmite



Illustration 6: Vue de la face avant de la sécherie avec la colonne métallique



Illustration 8: Tablier de la colonne



Illustration 7: Éléments de la colonne



Illustration 9: Chaudière à rocou



Illustration 10: Trépied